

EMBARGO : Mercredi 17 octobre 2018, 16h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments et les communes inaugurent les premiers véhicules harmonisés et standardisés pour les sapeurs-pompiers fribourgeois.

En accord avec les communes, l'ECAB a procédé à une acquisition coordonnée de véhicules pour les corps de sapeurs-pompiers. En lieu et place d'un subventionnement, des communes ont consenti à mandater l'ECAB pour coordonner l'acquisition par lot de véhicules similaires, comprenant la procédure de marché public, l'adjudication, l'agencement et ce jusqu'à la livraison.

3 types de véhicules harmonisés (officiellement inaugurés le 17.10.2018 au Centre de Formation ECAB à Chatillon (Hauterive FR) sont d'ores et déjà prêts. Il s'agit d'un camion Tonne-pompe (TP), d'un véhicule de transport de personnes et modules et d'un véhicule de chef d'intervention pour les centres de renfort (CR).

Les communes d'Avry-Neyruz-Matran, d'Estavayer, de Belmont-Broye, de Val-de-Charmey (Charmey, Crésuz, Châtel-sur-Montsalvens), de Guin, de Cheyres-Châbles, de Chiètres et de Cormondes-Kleinbödingen-Ulmiz ont ainsi adhéré à ce projet pilote et ont pu bénéficier de commandes groupées et harmonisées de leur matériel roulant. Une économie non seulement financière mais aussi une économie de ressources et de temps pour les sapeurs-pompiers. Plus besoin de passer par une lourde procédure de subventionnement entre les communes et l'ECAB, ni d'établissement des cahiers des charges techniques et de suivi de la procédure de marché public pour les communes, l'Etablissement gérant les différentes procédures.

L'acquisition est ouverte à l'ensemble des communes fribourgeoises pour le compte de leurs sapeurs-pompiers. Pour l'heure la participation financière de l'ECAB est toujours celle fixée par la législation en vigueur, mais d'autres modes de financement sont à l'étude dans le cadre du projet SP2020+.

L'ECAB ne s'arrête pas là puisqu'actuellement d'autres engins harmonisés sont en cours d'étude. Il s'agit notamment d'un véhicule logistique et matériel et d'un véhicule tracteur 4x4.

La standardisation du matériel permet aux intervenants de travailler avec des engins similaires facilitant la collaboration et la formation des sapeurs-pompiers.

Des photos prises par un photographe mandaté par l'ECAB seront disponibles le mercredi 17 octobre 2018, dès 20h sur le site <https://www.jo-bersier.ch/ecab>.

Personnes de contact

- Didier Carrard, sous-directeur, responsable Département Prévention et Intervention
- Lt Col. Martin Helfer, responsable Intervention, inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers

Fribourg, le 17 octobre 2018

